

**Objet : Affaire 23S0017- Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents à Villeneuve d'Ascq - Lot 9 : Peinture avec l'entreprise Schepens Décoration**

N° : VA\_DEC2024\_30  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Conformément à l'article L2194-1 4° et l'article R2194-6 du code de la commande publique.

**décidons**

La société SCHEPENS ET FILS est titulaire du marché « Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents à Villeneuve d'Ascq » – Lot 9 : Peinture notifié le 7 juin 2023.

Suite à l'arrêt du Tribunal du Commerce de Lille-Métropole du 11 octobre 2023 validant le plan de cession de la société SCHEPENS ET FILS à compter du 23 octobre 2023 au profit de la société AMRAN, la nouvelle société est dénommée SCHEPENS DECORATION est domiciliée au 244 rue de l'Yser (59200 Tourcoing) avec un changement du n° de SIRET (numéro 979 361 920 RCS Lille Métropole).

Tous les droits et obligations nés des marchés passés avec la société SCHEPENS DECORATION reste inchangés. Le présent avenant a pour objet de prendre en compte le changement de dénomination et de domiciliation de la société SCHEPENS DECORATION.

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le jeudi 18 janvier 2024

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-200434-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 23 janvier 2024